
Compte rendu du Conseil Municipal du 6 avril 2018

Approbation procès-verbal réunion antérieure

Après correction d'une faute de frappe, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 16 février est approuvé à l'unanimité.

Points et réunions diverses

Points dossiers :

M. le Maire fait état de l'évolution des dossiers et stipule que certains points de la dernière séance seront abordés au cours de la présente séance :

- **Réunion intercommunale « sur les chemins des talents et savoir-faire » :** Suite à sa désignation en tant que représentant de cette commission, M. Xavier GAUTHIER a assisté à cette réunion qui annonçait la reconduction de la manifestation qui aura lieu lors des journées du patrimoine afin de faire connaître les talents et savoirs-faire locaux. Les candidatures étaient à déposer jusqu'à ce jour, Villeperdue n'ayant pas à ce jour d'artisan d'art.
- **Transfert compétence périscolaire :** M. le Maire rappelle qu'il est dans l'attente d'une convention en ce sens émanant de l'intercommunalité. Mme Nathalie NOMINE a participé à un groupe de travail sur l'enfance jeunesse mais où ce sujet n'a pas été abordé.
- **Point étude retenue collinaire SAVI :** Mme Arlette DUCHÊNE informe les élus que l'étude sur place a débuté. Les plans de récolement seront transmis prochainement au cabinet qui mène cette étude.
- **Elargissement A10 :** M. le Maire rappelle qu'il faut attendre le rapport du commissaire-enquêteur sur l'enquête publique réalisée et surtout l'arrêté préfectoral qui en découlera pour s'assurer que les demandes émises au cours de cette enquête publique aient bien été prises en considération.
- **Compteur LINKY et retours d'expérience :** M. le Maire souligne qu'une information sur le vœu du conseil municipal pris lors de la dernière séance a été diffusée via la dernière d'informations communales. Un tour de table permet de constater que tout le monde n'est pas encore équipé de ce nouveau compteur.

Réunions :

- **Réunion intercommunale « Eau et assainissement » :** M. Gérard LEGRAND fait part que plusieurs communes ne sont pas prêtes à transférer ces compétences qui devraient intervenir en 2019 voire plus tardivement selon certains. Il n'y a aucune obligation de gérer ces services dans le cadre d'une délégation de service public, ils peuvent être en tout ou partie gérés en régie.
- **SMICTOM et plateformes pour point de collecte :** M. Gérard LEGRAND relate des tensions au sein de la Communauté de communes notamment concernant le financement des plateformes pour point de collecte que les communes devront financer à terme. En effet, une compensation du SMICTOM à hauteur de 100 € par plateforme semble insuffisante.

Intercommunalité

Aucun point particulier n'est à aborder hormis ceux évoqués en préambule.

Travaux communaux

* **Point sur les travaux effectués** - M. Xavier GAUTHIER dresse la liste des travaux récemment réalisés :

- Le WC handicapé de la salle « Les Albizzias » a été rénové et adapté pour le rendre accessible selon les dernières normes ; ce WC n'est mis à disposition que dans le cadre des locations.
- Les logements communaux à rénover ont déjà été remis en location. Le diagnostic technique de l'ensemble des logements est lancé.
- Il reste un point de désaccord sur la porte d'entrée d'un logement sis Impasse du vieux bourg. L'artisan va être pénalisé au vu du délai tardif d'intervention.

* **Réhabilitation de la toiture de la salle polyvalente** : M. Xavier GAUTHIER informe qu'il est en attente de devis pour ces travaux à venir.

* **Bâtiment scolaire** : M. le Maire rappelle qu'un projet d'ajout de bâtiment scolaire de type modulaire pour remplacer le préfabriqué rue de la Godinière est en étude. Il fait état d'une seule entreprise ayant répondu à cette sollicitation avec une offre globale d'environ 230 000 €. Il lui a été annoncé 1300 €/m² et 1500 €/m² avec habillage. Ce chiffrage faisant débat, un comparatif va être étudié avec une construction traditionnelle. Ce projet devra être lancé fin d'année 2018 afin de solliciter la DETR 2019 (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux).

Personnel communal

* **Régime Indemnitaires tenant compte des Fonctions, Sujétions, Expérience et Engagement Professionnel (R.I.F.S.E.E.P.)** : M. le Maire rappelle aux élus, comme évoqué lors de la séance de janvier 2018, qu'il convient de revoir le régime indemnitaire des agents de collectivités régi par la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée et notamment son article 88 et de mettre en place le RIFSEEP créé par le décret n°2014-513 du 20 mai 2014 et modifié par le décret n°2016-1916 du 27 décembre 2016. Le projet de délibération communale relatif à ce nouveau régime indemnitaire constitué d'une indemnité de base appelée IFSE (Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise) versée en principe mensuellement et d'un complément appelé CIA (Complément Indemnitaires Annuel) lié à la valeur professionnelle de l'agent et à son engagement et qui peut être versé semestriellement, a fait l'objet d'un avis favorable du Comité Technique du Centre de Gestion en date du 26 février dernier. Ainsi, M. le Maire propose aux élus de voter la délibération afférente afin de mettre en place ce RIFSEEP à compter du 1^{er} mai 2018 ; cette proposition est acceptée à l'unanimité.

* **Point recrutement au poste de gérance de l'Agence Postale Communale (APC) et aide au secrétariat de mairie** : M. le Maire souligne qu'une quinzaine de candidatures ont été déposées pour ce poste. Des entretiens vont se dérouler semaine 16 pour une prise de poste au 1^{er} mai 2018.

* **Renouvellement contrat CAE CUI ménage école** : Le renouvellement du contrat aidé de l'agent technique effectuant notamment les ménages école a été sollicité auprès de Pôle Emploi.

* **Renfort agents techniques** : Au vu des travaux à venir pour les agents techniques, un point va être fait pour savoir le moment le plus opportun pour accueillir un agent en renfort.

Budget – Finances

- **Compte Administratif** : Le Conseil Municipal prend connaissance des résultats 2017 concernant le budget général, qui sont établis comme suit :

	<i>Balance</i>		
	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	592 164,04 €	692 840,42 €	100 676,38 €
Investissement	720 694,79 €	462 223,52 €	-258 471,27 €
Restes à réaliser en Investissement	73 000,00 €	27 900,00 €	-

Les élus approuvent à l'unanimité ce compte administratif.

- **Compte de gestion** : Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017 par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

- **Transfert résultats budgets annexes sur budget général** : M. le Maire informe les élus que, suite au transfert de compétences de l'eau potable et de l'assainissement, il y a lieu un an après d'imputer les résultats de ces budgets annexes sur le budget général afin de les reverser ensuite à la collectivité compétente (CCTVI). Ainsi les élus approuvent, à l'unanimité, les comptes administratifs 2017 et les comptes de gestion 2017 des budgets annexes et décident d'affecter les résultats de ces budgets au budget général de la commune.

- **Affectation des résultats 2017** : Le Conseil Municipal constate un excédent de fonctionnement de 196 285,25 € comprenant les résultats des budgets annexes transférés à la Communauté de Commune Touraine Vallée de l'Indrfe, et décide, à l'unanimité, à main levée, d'affecter 127 122,01 € de ce résultat en report à nouveau sur la section d'investissement et de reporter un excédent de 95 608,87 € sur la section fonctionnement.

- **Taux impôts locaux** : M. le Maire informe les élus des dotations de l'Etat qui, comme cela avait été annoncé, ont été maintenues. Ainsi, les élus décident, à l'unanimité, de maintenir les taux communaux : Taxe d'Habitation (soit 14,11 %), Taxe Foncière sur les propriétés Bâties (soit 12,42 %) et Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties (soit 26,38%).

- **Vote du budget 2018** : Les propositions budgétaires présentées, portant sur des dépenses tant en fonctionnement qu'investissement, sont inhérentes à des projets en cours ou prévus.

Après présentation de ces propositions budgétaires, le budget 2018 est voté à l'unanimité, à main levée, comme suit :

	Fonctionnement	Investissement			total
		Restes à réaliser	Propositions	Virement section fonctionnement	
Dépenses	746 963,24 €	73 000,00 €	471 773,68 €	-	544 773,68 €
Recettes	746 963,24 €	27 900,00 €	448 873,68 €	68 000,00 €	544 773,68 €

- **Subventions communales** : Après discussion, les élus ont arrêté la liste des subventions 2018 d'un montant total prévisionnel de 1 853,00 €, sur les 3 000,00 € prévus au budget, selon le détail voté ci-après :

ACIL	70,00 €
Association échanges linguistiques du collège Albert Camus (ADEL)	150,00 €
Amicale Sapeurs Pompiers le Balzac	200,00 €
CFA BTP St Pierre des Corps	75,00 €
CFA Blois	25,00 €
Clown z'hopitaux	300,00 €
Coopérative scolaire	533,00 €
FLES	200,00 €
MFR Azay le Rideau	25,00 €
Campus des métiers Tours	125,00 €
Association Roland Garros	100,00 €
Association des conciliateurs 37	50,00 €
Total	1853,00 €

• **Achat divers en cours :**

- **Four salle « Les Albizzias » :** M. le Maire présente plusieurs devis reçus pour remplacer le four de la salle « Les Albizzias » mis à disposition dans le cadre des location, celui de REXEL, le mieux-disant, d'un montant de 406,38 €TTC est retenu.
- **Vidéo-projecteur école :** M. Xavier GAUTHIER informe que l'un des deux video-projecteurs mis à disposition de l'école est hors service, des devis sont en cours d'étude pour répondre au mieux aux attentes de ce type de matériel et de son utilisation.
- **Porte entrée escalier mairie :** M. Xavier GAUTHIER est dans l'attente de devis complémentaires pour remplacer la porte d'accès extérieur côté escalier menant à l'étage de la mairie.

• **Banquet communal :** M. le Maire informe les élus que le repas proposé par le restaurant « Le Tourne Bride » présente une augmentation de 0,50 € par rapport à l'année dernière. Le choix du dessert à commander à la boulangerie n'est pas encore arrêté.

• **Achat de livres aux élèves de CM2 :** Les élus décident de reconduire l'achat d'un livre, à hauteur de 18€, pour à chaque élève de CM2. Ce livre leur sera offert lors de la fête de l'école.

• **14 juillet et feu d'artifice :** Les élus décident d'accepter le devis de 2 225 € de PYROCONCEPT pour l'achat du feu d'artifice ; son utilisation dépendra de l'organisation effective de la fête inter-associative du 14 juillet, ceci fera l'objet d'une décision ultérieure.

Transports

• **Vœu et démantèlement petites lignes ferroviaires :** M. le Maire fait lecture du courrier de la Région qui s'inquiète des conséquences du rapport SPINETTA visant à transférer l'entretien des petites lignes ferroviaires de l'Etat à la Région voire à les supprimer. Le conseil municipal, solidaire avec l'action de la Région, formule un vœu en ces termes :

- Dénonce sans réserve les propositions du rapporte SPINETTA d'un abandon progressif du réseau ferroviaire de proximité,

- Exprime son refus à ce que ses impôts reversés à la Région viennent compenser le manquement financier de l'Etat pour réaliser l'entretien et la sécurisation du réseau ferré de proximité,
 - Condamne le démantèlement par l'échelon national de politiques publiques essentielles pour l'aménagement équilibré du territoire,
 - Demande au Gouvernement de ne pas suivre cette voie et à proposer, au contraire, une stratégie de régénération du réseau ferroviaire afin de le pérenniser,
 - Interpelle l'ensemble des parlementaires de notre Région afin qu'ils ne soutiennent pas, le moment venu, une loi qui viendrait condamner ces lignes de proximité et d'aménagement du territoire.
- * **Réponses courrier dangerosité carrefour RD910 et RD21** : M. le Maire fait lecture des courriers de réponse de la Région et du Département sur interpellation de la commune sur la dangerosité de ce carrefour. La Région rappelle que, en ce qui concernant l'aménagement routier, cette compétence ne lui appartient pas et que le nécessaire est fait en terme de service et sécurité concernant la desserte des bus. Le Département promet d'effectuer un diagnostic de sécurité sur cette section de route départementale et d'informer, en parallèle, tous les concernés, à savoir le Conseil Régional, le maire de Sorigny et le maire de Louans.

Affaires scolaires et périscolaires

Point sur le transfert de compétence enfance jeunesse : Ce point a été abordé en préambule de ce conseil.

Bibliothèque

* **Point sur le transfert de compétence et migration du logiciel** : Mme Nathalie NOMINÉ stipule qu'il n'y pas d'évolution sur le transfert de compétence pour l'instant mais que le nouveau logiciel en commun pour toutes les bibliothèques intercommunales a été installé à la bibliothèque « Lucien Brossard ». Une formation initiale a été donnée par les responsables intercommunaux de ce service. L'offre de service s'étend donc désormais sur toutes les bibliothèques intercommunales.

* **Atelier récréatif sur le « Printemps »** : 13 enfants sont venus partager cet après-midi festif à la bibliothèque. Ce rendez-vous régulier est toujours apprécié.

* **Exposition photos Vietnam** : Par l'intermédiaire de Mme Isabelle DUFRAISSE, l'association Gouttes d'O Solidaires, en partenariat avec la bibliothèque municipale, va présenter une exposition de photos intitulée « Regards croisés sur le Vietnam » le 8 et 9 juin prochain à la salle « Les Albizzias ». Le 8 juin serait ouvert uniquement aux scolaires et le 9 juin à tout public avec un vernissage en mi-journée.

* **Exposition sur le train** : M. Laurent NOMINÉ va présenter, au sein de la bibliothèque, une exposition sur le train du 2 au 10 juin.

* **Centenaire Grande Guerre** : A l'occasion de ce centenaire, une offre culturelle intercommunale est proposée. Seront proposés à la bibliothèque de Villeperdue :

- un atelier de jeux coopératifs le 24 octobre en après-midi animé par « Ludobus »,
- une exposition, réalisée par M. Gérard LEGRAND et pour laquelle un appel à la population a été lancé via la dernière lettre d'infos pour l'enrichir par le biais de prêt d'objets du 24 octobre au 15 novembre,
- une conférence sur les « Caricatures en guerre » le 16 novembre en soirée.

Il a été proposé à l'école de s'associer à cette manifestation, les projets pourraient porter sur des chants, poèmes ou théâtre.

Dates à retenir

- Réunion publique « permaculture »
- Commission Affaires Sociales
- Cérémonie du 8 mai
- Banquet communal
- Commission communication
- Prochain CM

Mardi 10 avril à 20h00 – salle « les albizzias »

Jeudi 12 avril à 18h00 - mairie

Mardi 8 mai à 11h30 – mairie

Mardi 8 mai à 12h30 – salle « les albizzias »

Jeudi 24 mai à 18h00 – mairie (à suivre 13/09 et 22/11)

Vendredi 25 mai à 20h00 – mairie

(à suivre **6 juillet – 31 août**)

Questions diverses

1. PLU Sorigny : La commune de Sorigny a lancé une révision générale de son PLU, la commune de Villeperdue est, de fait, associée à cette concertation. Les élus sont informés des modalités de concertation de ce projet.

Le secrétaire de séance

